

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
 Nom commercial : Prolystica® Ultra Concentrate Neutral Detergent  
 Code du produit : 1C07

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel  
 Utilisation de la substance/mélange : Détergent Neutre

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

STERIS Corporation  
 P. O. Box 147, St. Louis, MO 63166, États-Unis  
 Numéro de téléphone pour information: 1-800-548-4873 (Service clients - Produits de soins de santé)  
 US téléphone d'urgence n° 1-314-535-1395 (STERIS); 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur:

STERIS Ireland Limited  
 IDA Business and Technology Park  
 Tullamore  
 County Offaly  
 R35 X865  
 Ireland.  
 Produit / Information technique N° de téléphone: +44 (0) 116 276 8636  
 Email: [asksteris\\_msds@steris.com](mailto:asksteris_msds@steris.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0) 1895 622 639

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315  
 Eye Dam. 2B H320

Texte complet des phrases H: voir Section 16.

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS07

CLP Mention d'avertissement : Avertissement  
 Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée.  
 H320 - Provoque une irritation des yeux.  
 Conseils de prudence (CLP) : P264 - Se laver les mains, le visage soigneusement après manipulation..  
 P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.  
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
 P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

# Prolystica® Ultra Concentrate Neutral Detergent

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable.

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Tolytriazole, sodium salt	(n° CAS) 64665-57-2 (Numéro CE) 265-004-9	2 - 3.5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Triéthanolamine	(n° CAS) 102-71-6 (Numéro CE) 203-049-8 (n° REACH) 01-2119486482-31-0035	1 - 3	Eye Irrit. 2, H319
Disodium Ethylhexyliminodipropionate	(n° CAS) 68610-44-6 (Numéro CE) 271-865-1	3 – 7	Non classé
Octanaminium, N-(Carboxymethyl) – N, N-Dimethyl-Inner Salt	(n° CAS) 27593-14-2 (Numéro CE) 248-551-8	7 - 13	Non classé

Textes des phrases H: voir Section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.
Premiers soins après contact avec la peau	: Immédiatement débusquer la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau à la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	: L'inhalation d'aérosols ou de gouttelettes flottantes provoque l'inflammation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque une irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut causer une irritation des voies gastro-intestinales

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser extinction d'incendie appropriés pour les matières environnantes. Mousse, dioxyde de carbone, produit chimique sec. Eau pulvérisée.
--------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information supplémentaire disponible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Ne mettre pas de l'eau dans les contenants..
Equipements de protection des pompiers	: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Autres informations	: Des produits de décomposition dangereux comme de la fumée, du monoxyde ou du dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de chauffage prolongé.

# Prolystica® Ultra Concentrate Neutral Detergent

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter l'inhalation de vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Les déversements peuvent être ramassés avec une vadrouille et suivis d'un rinçage à l'eau. Laver les zones contaminées avec de grandes quantités d'eau dans un égout sanitaire, si, conformément à la réglementation locale, provinciale et nationale. Quantités importantes: Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Lire l'étiquette avant utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Travailler dans un lieu bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Se laver mains soigneusement après manipulation. veiller à une propreté correcte et à un ordre. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Il faut pouvoir se laver / se rincer les yeux et la peau. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Conditions de stockage : À conserver hors de portée des enfants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Température de stockage : Lors de la distribution, conserver dans un endroit frais en dessous de 32 ° C (90 ° F) afin de maintenir l'intégrité du produit.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Triéthanolamine (102-71-6)

USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	5 mg/m³
-------------	-------------------	---------

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Équipement de protection individuelle : Équipement de protection individuelle devrait être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Vêtements de protection. Gants. Lunettes de protection. Éviter toute exposition inutile.



Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc.

Protection oculaire : Porter les lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

# Prolystica<sup>®</sup> Ultra Concentrate Neutral Detergent

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
Autres informations	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Transparent à légèrement trouble
Couleur	: Jaune dorée à ambrée
Odeur	: Légère odeur chimique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7.5 - 7.9 Approximativement
Vitesse d'évaporation relative (acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: ca. 1.14 g/ml Gravité Spécifique
Solubilité	: Eau: Complètement soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information supplémentaire disponible.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Triéthanolamine (102-71-6)	
DL50 orale rat	4190 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 20 ml/kg

# Prolystica® Ultra Concentrate Neutral Detergent

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Triéthanolamine (102-71-6)	
ATE CLP (voie orale)	4190.000 mg/kg de poids corporel

Tolyltriazole, sodium salt (64665-57-2)	
ATE CLP (voie orale)	500.000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée pH: 7.5 - 7.9 Approximativement
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une irritation des yeux pH: 7.5 - 7.9 Approximativement
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.
--------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Triéthanolamine (102-71-6)	
CL50 poisson 1	10600 - 13000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Pimephales promelas [accréditives])
CL50 poissons 2	> 1000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Pimephales promelas [statique])

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Prolystica® Ultra Concentrate Neutral Detergent	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Triéthanolamine (102-71-6)	
BCF poissons 1	< 3.9
Log Pow	-2.53

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information supplémentaire disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Indications complémentaires	: Ne jamais remettre le produit non utilisé dans son emballage d'origine. Les petits déversements peuvent être évacués dans un égout sanitaire et abondamment avec de l'eau, si, conformément à la réglementation locale, provinciale et nationale. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

# Prolystica<sup>®</sup> Ultra Concentrate Neutral Detergent

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non.  
Polluant marin : Non.  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Aucune information supplémentaire disponible.

##### 14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible.

##### 14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible.

##### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Ne contient pas de substance candidate REACH.

##### 15.1.2. Directives nationales

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 09/28/2018  
Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.  
Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Catégorie 4 - Toxicité aiguë (orale)
Aquatic Chronic 2	Catégorie 2 - Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique
Eye Dam. 1	Catégorie 1 - Lésions oculaires graves/Irritation
Eye Dam. 2B	Catégorie 2B - Lésions oculaires graves/Irritation
Eye Irrit. 2	Catégorie 2 - Lésions oculaires graves/Irritation
Skin Corr. 1B	Corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves

# Prolystica® Ultra Concentrate Neutral Detergent

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H320	Provoque une irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

FDS UE (Annexe II REACH)

*Les informations sur cette feuille n'est pas une spécification et ne garantit pas les propriétés spécifiques. L'information est destiné à fournir des connaissances générales sur la santé et la sécurité sur la base de notre connaissance de la manipulation, le stockage et l'utilisation du produit. Elle n'est pas applicable aux utilisations inhabituelles ou non-standard du produit ou lorsque instruction ou recommandations ne sont pas suivies*